

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 26 Mars 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « AL IMTIEZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 629 946,457 TND, un actif net de 624 613,067 TND un bénéfice net annuel de 69 783,113 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL IMTIEZ » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

- Nous attirons l'attention sur la note 2.3 « Évaluation des autres placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP KOUNOUZ pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différents parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter

de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la Préparation des états financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne

Tunis, le 28 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-22	31-déc.-21
Portefeuille-titres	3.1	456 584,945	340 253,964
Actions cotées et droits rattachés		425 547,845	319 220,700
Titres des Organismes de Placement Collectif		31 037,100	21 033,264
Placements monétaires et disponibilités	3.3	173 361,512	105 864,668
Placements monétaires		60 427,283	43 577,959
Disponibilités		112 934,229	62 286,709
Total Actif		629 946,457	446 118,632
Passif			
Opérateurs Créditeurs	3.5	3 133,554	2 108,925
Autres créditeurs divers	3.6	2 199,836	2 142,377
Total Passif		5 333,390	4 251,302
Actif net		624 613,067	441 867,330
Capital	3.7	611 905,857	440 195,899
Sommes distribuables	3.10	12 707,210	1 671,431
Sommes distribuables des exercices antérieurs		(1,093)	(3 939,749)
Sommes distribuables de la période		12 708,303	5 611,180
Actif net		624 613,067	441 867,330
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		629 946,457	446 118,632

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 décembre 2021
Revenus du portefeuille titres *	3.2	20 340,000	14 806,500
Dividendes titres OPCVM		-	-
Revenus Actions et droits rattachés		20 340,000	14 806,500
Revenus des placements monétaires *	3.4	5 473,546	3 029,216
Revenus des comptes à vue		2 687,814	3 011,671
Revenus des prises en pensions *		2 785,732	17,545
Total des revenus des placements		25 813,546	17 835,716
Charges de gestion des placements	3.8	11 090,109	9 245,373
Revenus nets des placements		14 723,437	8 590,343
Autres charges	3.9	2 729,672	3 009,586
Résultat d'exploitation		11 993,765	5 580,757
Régularisation du résultat d'exploitation		714,538	30,423
Sommes distribuables de la période		12 708,303	5 611,180
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(714,538)	(30,423)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		34 614,790	13 518,285
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		23 997,945	(16 187,831)
Frais de négociation de titres		(823,387)	(442,827)
Résultat de la période		69 783,113	2 468,384

* Colonne retraitée pour des raisons de comparabilité : les revenus des prises en pensions ont été comptabilisés pour la période du 01/01 au 31/12/2021 au niveau des revenus du portefeuille titres.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	69 783,113	2 468,384
Résultat d'exploitation	11 993,765	5 580,757
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	34 614,790	13 518,285
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	23 997,945	(16 187,831)
Frais de négociation de titres	(823,387)	(442,827)
Distributions de dividendes	(1 672,393)	0,000
Transaction sur capital	114 635,017	(158 213,827)
Souscription	175 157,614	54 824,406
Capital	208 100,000	71 600,000
Régularisation des sommes non distribuables	(34 654,887)	(16 984,155)
Régularisation des sommes distribuables	1 712,501	208,561
Rachat	60 522,597	213 038,233
Capital	69 900,000	281 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	(10 375,366)	(67 459,239)
Régularisation des sommes distribuables	997,963	(1 302,528)
Variation de l'actif net	182 745,737	(155 745,443)
Actif net		
En début de période	441 867,330	597 612,77
En fin de période	624 613,067	441 867,33
Nombre d'actions		
En début de période	5 593	4 665
En fin de période	6 975	5 593
Valeur liquidative	89,550	79,004
Taux de rendement de la période	13,350%	1,726%

Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds

FCP AL IMTIEZ est un FCP de catégorie mixte de distribution.

Il a obtenu le visa du CMF le 17 mars 2011 et les opérations de souscription publique ont démarré le 01 juillet 2011.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune.

Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire du fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du fonds.

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle

portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 456 584,945 TND et se détaille comme suit :

ISN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur actuelle au 31/12/2022	% actif
	Actions		453 835,970	425 547,845	67,553%
TN0007300015	ARTES	11 000	67 410,000	57 145,000	9,071%
TNDKJ8O68X14	ASSURANCES MAGHREBIA VIE	844	5 131,520	5 232,800	0,831%
TNMSXIDXJE02	ASSURANCES MAGHREBIA VIE (NS)	1 688	10 263,040	10 263,040	1,629%
TN0004700100	ATL	3 942	8 517,794	11 818,116	1,876%
TN0003100609	BNA	6 900	61 089,157	60 595,800	9,619%
TN0002200053	BT	500	3 653,889	2 586,500	0,411%
TN0001300557	BTE (ADP)	2 800	41 168,920	17 780,000	2,822%
TN0007540016	NBL AA	10 000	54 853,660	49 770,000	7,901%
TN0006590012	SIAME	16 000	56 924,292	60 864,000	9,662%
TNNGTFLC2986	STA	1 199	23 848,606	29 508,589	4,684%
TN0002600955	STB	16 000	67 375,092	61 024,000	9,687%
TN0007200017	WIFAK LEAS	8 000	53 600,000	58 960,000	9,360%
	Titres OPCVM		30 755,700	31 037,100	4,927%
TNO5BUFFR7Y6	SICAV AL HIFADH	300	30 755,700	31 037,100	4,927%
	TOTAL		484 591,670	456 584,945	72,480%

Les entrées en portefeuille titres en 2022 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	422 672,08
Actions SICAV	90 073,950
TOTAL	512 746,030

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Sorties (cession/remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	350 817,765	373 698,200	22 880,435
Actions SICAV	80 212,074	81 329,584	1 117,510
TOTAL	431 029,839	455 027,784	23 997,945

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 20 340,000 TND au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
Dividendes	20 340,000	14 806,500 *
- des actions admises à la cote	20 340,000	14 806,500
TOTAL	20 340,000	14 806,500

* Colonne retraité pour des raisons de comparabilité : les revenus des prises en pensions ont été comptabilisés pour la période du 01/01 au 31/12/2022 au niveau des revenus du portefeuille titres.

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 173 361,516 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2022	% actif
PLACEMENTS MONETAIRES		60 000,000	60 427,283	9,592%
Créances sur opérations de pensions livrées				
Pension livrée ATB au 31/01/2023 pour 61 jours : 61 BTA 6 % Octobre 2023		60 000,000	60 427,283	9,592%
Disponibilités		112 934,229	112 934,229	17,928%
Dépôts à vue		115 174,774	115 174,774	18,283%
Sommes à l'encaissement		5 167,379	5 167,379	0,820%
Sommes à régler		- 7 407,924	- 7 407,924	-1,176%
TOTAL GENERAL		172 934,229	173 361,512	27,520%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2022 à 5 473,546 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
Revenus des prises en pensions *	2 785,732	17,545
Intérêts des comptes courants	2 687,814	3 011,671
TOTAL	5 473,546	3 029,216

* Colonne retraité pour des raisons de comparabilité : les revenus des prises en pensions ont été comptabilisés pour la période du 01/01 au 31/12/2021 au niveau des revenus du portefeuille titres.

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 3 133, 554 TND et représente le montant de la rémunération à payer aux gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Commission distributeurs (TSB et TSI)	470,031	316,336
Commission gestionnaire (TSI)	2 350,162	1 581,691
Commission dépositaire (TSB)	313,361	210,898
TOTAL	3 133,554	2 108,925

3.6 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 2 199,836 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Redevance CMF	52,662	36,303
Etat impôts à payer	0,000	0,000
Honoraires commissaire aux comptes	2 147,174	2 106,074
TOTAL	2 199,836	2 142,377

3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

	2022	2021
Capital initial dès sa constitution		
Montant (en nominal)	559 300,000	769 500,000
Nombre de Parts	5 593	7 695
Nombre de porteurs de Parts	28	28
Souscriptions réalisées (en nominal)		
Montant	208 100,000	71 600,000
Nombre de parts émises	2 081	716
Rachats effectués (en nominal)		
Montant	69 900,000	281 800,000
Nombre de parts rachetées	699	2 818
Capital au 31-12-		
Montant (en nominal)	697 500,000	559 300,000
Sommes non distribuables	-85 594,143	-119 104,101
Montant du capital au 31-12	611 905,857	440 195,899
Nombre de parts	6 975	5 593
Nombre de porteurs de Parts	28	22

3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2022 :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	141,960	93,172
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur actions et droits	34 472,830	13 425,113
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	1 117,510	621,182
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	22 880,435	-16 809,013
Frais négociation de titres	-823,387	-442,827
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	57 789,348	-3 112,373
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-119 104,101	-166 466,812
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-34 654,656	-16 984,155
Régularisations sommes non distribuables rachats	10 375,266	67 459,239
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	-85 594,143	-119 104,101

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 11 090,109 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
Commission distributeurs (TSI & TSB)	1 663,531	1 386,812
Commission gestionnaire (TSI)	8 317,559	6 934,012
Commission dépositaire (TSB)	1 109,019	924,549
TOTAL	11 090,109	9 245,373

3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 2 729,672 TND et représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
Redevance CMF	554,478	462,253
Honoraires commissaire aux comptes	2 175,194	2 547,333
TOTAL	2 729,672	3 009,586

3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2022 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices n-1 et antérieurs	-0,962	-0,231	0,100	-1,093
Exercice 2022	11 993,765	1 712,501	-997,963	12 708,303
SOMMES DISTRIBUTUABLES				12 707,210

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du FCP AL IMTIEZ au 31/12/2022 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2022	31/12/2022
- Titres à livrer	0,000	0,000
- Titres à recevoir	-7 407,924	-2 356,023
- Participation à libérer	0,000	0,000
Total	-7 407,924	-2 356,023

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	3,701	3,189	0,874	2,870	2,805
Charges de gestion des placements	-1,590	-1,653	-1,043	-1,769	-1,882
REVENUS NET DES PLACEMENTS	2,111	1,536	-0,170	1,101	0,923
Autres produits	0,000	0,000		0,000	0,000
Autres charges	-0,391	-0,538	-0,295	-0,548	-0,501
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1,720	0,998	-0,465	0,554	0,423
Régularisation du résultat d'exploitation	0,102	0,005	-0,240	0,051	0,004
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	1,822	1,003	-0,705	0,605	0,428
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	4,963	2,417	-6,734	2,854	-6,624
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	3,441	-2,894	0,450	-0,581	6,523
Frais de négociation de titres	-0,118	-0,079	-0,040	-0,060	-0,111
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	8,285	-0,556	-6,324	2,212	-0,213
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	10,005	0,441	-6,788	2,766	0,210
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,001
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	8,285	-0,556	-6,324	2,212	-0,212
Régularisation du résultat non distribuable	0,441	0,894	-4,330	0,544	-0,117
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	8,727	0,338	-10,654	2,756	-0,329
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,605	0,428	0,965
Valeur Liquidative	89,550	79,003	77,662	89,626	86,693

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	2,080%	1,779%	1,581%	1,870%	2,072%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,512%	0,579%	0,447%	0,579%	0,551%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	2,249%	1,074%	-0,704%	0,586%	0,466%
Actif Net Moyen	533 240,199	519 740,052	507 859,605	441 260,536	486 436,013

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement "TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, le Dépositaire perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.